



Tu as entre 7 et 18 ans (inclus)  
né(e) entre 2002 et 2014

Tu habites Saint Jean les Deux Jumeaux

Cette année, nous n'avons pas pu organiser les intervillages,  
mais nous serions heureux de te retrouver dimanche 5 septembre  
2021 entre 8h45 et 12h à l'accrobranche de la Ferté sous Jouarre.

Attention ! il faut s'inscrire à la mairie de Saint Jean

**avant lundi 30 août 2021, 17h dernier délai avec l'autorisation de tes parents.**

- dans la boîte à lettres de la mairie

- par mail à : [mairie-st-jean-les-2-jumeaux@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-jean-les-2-jumeaux@wanadoo.fr)

**Rendez-vous**  
**le dimanche 5 septembre 2021**  
**à 8h45**  
**à Adventure Park**  
**Rue du Lion**  
**77260 La Ferté sous Jouarre**

Pas de Pass Sanitaire exigé car Adventure Park est un EAPS (établissement d'activités physiques et sportives). Le masque est obligatoire à partir de 11 ans, à l'équipement et à l'initiation (les 15 premières minutes) ensuite pendant la grimpe, il faut l'enlever pour bien respirer pendant l'effort.



-----  
Bulletin d'inscription / autorisation parentale (à retourner à la mairie)

Monsieur ou Madame (NOM Prénom) .....  
demeurant .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....  
autorise mon fils / ma fille

NOM : ..... Prénom : .....

né (e) le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

à aller à la sortie accrobranche à Adventure Park de la Ferté sous Jouarre  
(le dimanche 5 septembre 2021)

- autorise les organisateurs à prendre, si besoin est, toute mesure rendue nécessaire par  
l'état de santé de mon enfant,

- autorise mon enfant, dans le cadre de cette activité, à être filmé et/ou photographié,

- atteste que mon enfant n'a aucune contre-indication à la pratique d'activités sportives.

Le : ..... Signature des parents .....